

Libourne, le 12 juillet 2023.

Madame, Monsieur,

Nous terminons à peine cette année scolaire que nous pensons déjà à la rentrée prochaine. Vous découvrirez dans ce courrier beaucoup de fonctionnements habituels, mais aussi quelques nouveautés.

✚ **Les services administratifs seront fermés du jeudi 13 juillet au soir jusqu'au mardi 22 août 2023 au matin.**

- Heures d'ouverture : 09h00-12h30 et 13h30-17h00.

✚ **Manuels scolaires, emploi du temps et codes casiers.**

Les manuels scolaires sont prêtés par le collège et la distribution aura lieu le jour de la rentrée des élèves, ainsi que l'emploi du temps et les codes casiers.

✚ **Horaires de rentrée pour les élèves.**

Le jour de la rentrée, les élèves se muniront d'une trousse et d'un cahier de brouillon pour prendre des notes.

- **Classes de 6^{ème}. Lundi 04 septembre 2023 de 08h30 à 16h00.**

- ❖ Accueil des élèves et de leurs familles à partir de 08h30.
Entrée par la rue **de la Vieille Grange** (accueil élèves).
- ❖ Collation offerte aux parents et aux élèves par l'A.P.E. L.
- ❖ Appel des élèves dans la cour à 09h00.
- ❖ Les élèves sont tous invités à déjeuner à midi (1/2 pensionnaires et externes), le repas est offert par l'établissement.
- ❖ Les élèves sortiront à 16h00, si vous souhaitez que votre enfant reste dans l'établissement jusqu'à 17h00, merci de le signaler à la vie scolaire.

- **Classes de 6^{ème}. Mardi 05 septembre de 07h00 à 17h00.**

- ❖ L'équipe éducative des classes de 6^{ème} propose une journée d'intégration à **Andernos**. Voir programme ci-joint.

- **Nouveaux élèves de 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}.**

- ❖ **Vendredi 1^{er} septembre de 17h00 à 18h00.**

Les nouveaux élèves de 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} qui intègrent l'établissement seront accueillis par leur professeur principal, rue de **la Vieille Grange** (accueil élèves).

▪ **Classes de 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}. Mardi 05 septembre 2023 de 08h30 à 16h00.**

- ❖ Accueil des élèves à 08h30.
- ❖ Début des cours à 09h00.
- ❖ Les élèves seront libérés à 16h00.

✚ **Pour tous les niveaux.**

- ❖ Début des cours en fonction des emplois du temps **le mercredi 06 septembre 2023.**
- ❖ L'étude du soir de 17h15 à 18h15 commencera **le jeudi 07 septembre 2023.**
- ❖ Lorsqu'il n'y a pas cours, les élèves doivent être présents dans l'établissement à **09h00** au plus tard. Ils pourront sortir de l'établissement au plus tôt à **11h00** les mercredis et **16h00** les autres jours (s'ils n'ont pas cours de 16h00 à 17h00).

✚ **Quelques dates à retenir :**

❖ **Photographies scolaires :**

Afin d'harmoniser l'ensemble des fichiers (cartes de collégien, trombinoscopes de classe, etc...) des photos de classe et individuelles seront réalisées :

❖ **Judi 07 et le vendredi 08 septembre 2023.**

❖ **Réunion de parents : Rencontre de début d'année (17h30-19h15).**

- ✓ Niveau 3^{ème} : jeudi 07 septembre.
- ✓ Niveau 6^{ème} : lundi 11 septembre
(suivi d'un pot d'accueil offert par l'A.P.E.L.).
- ✓ Niveau 4^{ème} : mardi 12 septembre
- ✓ Niveau 5^{ème} : jeudi 14 septembre.

Pour le niveau 6^{ème}.

Réunion générale avec l'intervention du chef d'établissement et rencontre par classe avec l'équipe enseignante pour présenter le programme, les méthodes et l'organisation du travail.

Pour les niveaux 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}.

Réunion générale avec l'intervention du chef d'établissement et rencontre avec le professeur principal.

IPad.

Remise des iPads pour le niveau 5^{ème} : jeudi 07 septembre.

Remise des iPads pour les nouveaux élèves de 4^{ème} et 3^{ème} : vendredi 08 septembre.

Compte « Office 365 ».

Remise des comptes « Office 365 » pour le niveau 6^{ème} : mardi 12 septembre.

✚ Informations pratiques :

▪ **Carte Nationale d'Identité**

Des voyages de classe à l'étranger peuvent être organisés. Si votre enfant ne possède pas de carte nationale d'identité, merci d'en faire la demande dès maintenant auprès de votre mairie. Les délais étant très longs, il est préférable de faire le nécessaire dès la rentrée en classe de 6^{ème}.

▪ **Bourses collège**

Les formulaires seront à retirer auprès du service des bourses du collège en septembre (dates à venir).

▪ **Fournitures scolaires**

Pour préparer la rentrée sans stress l'APEL a fait le choix de vous orienter vers un partenaire local « BURO-PARTNER » à Libourne.

Buro-Partner, adhérent au réseau Calipage, porte les engagements d'écocitoyenneté. Les commandes seront à retirer directement dans son magasin : 81, Avenue du Général de Gaulle à Libourne.

- **Vous pouvez vous connecter à partir du 11 juillet (document ci-joint).**

▪ **Ecoledirect**

Ecoledirecte est une connexion internet sécurisée qui permet d'accéder avec :

Un code « parent ».

- ✓ Aux informations administratives et financières.
- ✓ Aux documents téléchargeables (courriels, facture famille, relances, relevés de compte).
- ✓ Aux résultats scolaires, retards, absences, cahier de texte, devoirs à faire et emploi du temps (modifications en direct) de votre et/ou vos enfants. **Il est essentiel que les parents se connecte avec leur code parent.**

Un code « élève ».

- ✓ Un accès personnalisé à ses informations de « vie scolaire », notes, cahier de texte, devoirs à faire et emploi du temps (modifications en direct). **Il est essentiel que l'élève se connecte avec son compte.**
- ✓ **Agenda.**
Nous donnerons à tous les élèves un « agenda semainier » appelé « carnet de bord » qui permettra aussi des échanges écrits avec les familles.

- **Assurance scolaire 2023-2024.**

- ✓ Les élèves sont assurés par le Collège à la Mutuelle Saint-Christophe. Pour prendre connaissance des garanties exactes de l'Individuelle Accident dont bénéficie votre enfant via le collège, vous pouvez télécharger l'Annexe Individuelle Accident des élèves : <http://www.stjo-libourne.com/administratif/68-service-facturation.html>
- ✓ Cet individuel accident couvre les enfants durant leurs activités scolaires, extra-scolaires et dans le cadre de la vie privée. Votre attestation est téléchargeable sur : www.saint-christophe-assurances.fr/informations-pratiques/espace-parents

- **Avis d'imposition 2023**

- ✓ Les familles qui ont demandé à bénéficier de la catégorie C (frais de scolarité réduit) doivent **impérativement fournir** une copie de leur avis d'imposition 2023 (**sur les revenus 2022**) le 15 septembre. En l'absence de l'avis d'imposition, la catégorie A est appliquée par défaut lors de la facturation.

- **Acompte de 100 € par élève pour les nouveaux élèves de 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}).**

- ✓ Pour les familles en prélèvement, l'acompte est prélevé le 15 septembre.
- ✓ Pour les autres familles, votre chèque d'acompte de 100 € sera encaissé le 10 septembre 2023.

- **Vacances scolaires :**

Vacances de Toussaint	Vendredi 21 octobre 2023 après la classe au lundi 06 novembre 2023 au matin.
Vacances de Noël	Vendredi 23 décembre 2023 après la classe au mardi 08 janvier 2024 au matin.
Vacances d'Hiver	Vendredi 17 février 2024 après la classe au lundi 04 mars 2024 au matin.
Vacances de Pâques	Vendredi 13 avril 2024 après la classe au lundi 29 avril 2024 au matin.
Pont de l'Ascension	Mercredi 08 mai 2024 après la classe au lundi 13 mai 2024 au matin.
Vacances d'été	Début des vacances le vendredi 06 juillet 2024.